

----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] Demande d'information

Date :Mon, 10 Sep 2018 11:09:49 +0200

De :

Pour :pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr

Bonjour,

En tant que voisin yussois de la déjà triste "mégazone", je me pose certaines questions.

Celle-ci vous concerne plus:

Est-il NORMAL et LEGAL que la société Knauf diffuse cette publicité sur son site Internet alors que l'enquête publique est toujours en cours et que cette société n'a , je pense à l'heure actuelle, aucune autorisation d'exploitation ?

A moins que nous soyons mal informés ?

Voici le lien en question :

<http://www.knaufinsulation.fr/illange-nouveau-site-de-production-de-laine-de-roche-en-france>

Merci de votre diligence.

Bonne journée

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
<https://www.avast.com/antivirus>

----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] RE: Enquête publique Implantation Knauf Illange

Date :Tue, 11 Sep 2018 09:28:31 +0000

De :

Pour :pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr <pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr>

Bonjour,

Ces remarques n'ont pas été publiées.

A moins d'une raison légitime, qui m'échappe et dont je vous prierai de me faire part, veuillez inclure celles-ci aux observations du doss

Cordialement,

De :
Envoyé : samedi 8 septembre 2018 18:31
À : pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr
Objet : Enquête publique implantation Knauf Illange

Messieurs le Préfet et le Commissaire Enquêteur,

Eut égard au mauvais calendrier consenti à l'enquête, aux nombreuses interrogations et à la contestation grandissante, je demande une prolongation de cette dernière.

J'appuie ma requête de la copie du courriel envoyé ce même jour à M Daniel Perlati, Maire d'Illange, Président du Syndicat Europort et Vice-président de la Communauté d'agglomération "Portes de France"

Sincères salutations,

Courriel du 8 septembre 2018, à M.Perlati, Maire d'Illange:

Monsieur le Maire,

Tout comme les 80 000 habitants du bassin thionvillois devraient s'en préoccuper, je me permets de réagir au "projet" d'implantation de Knauf à Illange.

Le 19 juin 2015, vous nous aviez convié à une réunion publique dans le cadre de la concertation pour le PLU de la commune.

Vous aviez éclairci certains points, voire rassuré vos administrés sur le maintien du caractère villageois d'Illange.

L'Europort était en standby, la mégazone coutait un argent monstre à la collectivité (je ne suis pas sûr du montant mensuel que vous aviez je ne veux pas dire de bêtises mais le prix d'une bonne maison me semble t'il ?)

Votre énergie à contrecarrer le projet immobilier du promoteur Abramo réjouissait les habitants du quartier concerné.

Vous déploriez la perte d'autonomie de la commune à l'avantage de la Communauté d'Agglo au travers de la Loi Alur...

Bref, vous répondiez aux préoccupations du moment...

D'ailleurs les pancartes de notre village sont toujours en berne...

Tout comme je le suis, de constater avec quelle opacité les décisions sont prises et la population informée.

Pour exemple, à la date du 6 septembre 2017, dans les conclusions du Commissaire Enquêteur chargé de l'enquête publique (19 juin-18 juillet 2017) pour la modification du PLU et à la question du Commissaire figurant page 35:

Le Commissaire: "Pourriez-vous me confirmer ou non, les propos entendus au cours d'une de mes permanences, à savoir l'arrivée d'une cimenterie sur le terrain de la Mégazone ?"

La municipalité répond: "Actuellement un permis est à la signature du maire. C'est une unité de fabrication de laine de roche, c'est la société Knauf. Deux permis ont été déposés, Illange et le Luxembourg. A ce jour le choix du site n'est pas défini. Nous restons dans l'attente."

Vous avez accordé le permis de construire à la date du 28 juillet 2017; pourquoi n'avoir pas jugé utile dans informer, au moins, le Commissaire rédigeant alors ses conclusions ?

La grande messe avec les canapés et les p'tits fours s'étaient le 29 mai 2018 !

Mais encore, en juillet 2018, je consultais le dossier de l'enquête publique Europort/Loi sur l'Eau (15 juin au 16 juillet 2018) et j'apportais comme remarques le manque de données quant à la nature des produits et marchandises qui transiteraient sur la plate-forme, les nuisances sonores, poussière et flux véhicules poids lourds.

Ces informations ne figurant pas dans les documents mis à disposition.

Je vous avais d'ailleurs déjà interpellé sur la nature des produits et marchandises, à la réunion PLU du 19 juin 2015; il était alors question de pièces détachées destinées à l'assemblage in situ.

Or, en date du 10 avril 2018, le Conseil Municipal donne son aval à l'autorisation de transit de minéraux "inertes" et valorisation de déchets "non dangereux inertes"; les conclusions de l'enquête n'étant pas encore connues à ce jour.

En fait, l'enquête publique n'était pas commencée que vous aviez les informations et aviez déjà accédé à la requête.

Ne nous orientons pas vers une arrivée des matières premières Knauf à l'Europort pour acheminement, par la route, à la mégazone ?

Le mandat de confiance que vous ont accordés vos administrés n'a rien d'un chèque en blanc.

Mandat qui s'est étoffé depuis, puisque, outre Président du syndicat mixte de l'Europort, vous êtes également le 6ème Vice-président de la Communauté "Portes de France".

La Loi Alur doit vous paraître plus douce...les modifications de PLU plus faciles...

Ce manque de transparence suscite de nombreuses interrogations et je me permets de vous rappeler les propos que vous nous avez tenus le 19 juin 2015:

"Je veux pouvoir marcher dans Illange sans qu'on me regarde de travers"

Et aujourd'hui, qu'en pensez vous ?

Peut-être marchez vous sur des œufs ou sur des micro-billes de pneus recyclés; le nouveau stade de foot étant, peut-être, également une préoccupation ?

Je me joins au dialogue, actions et propositions initiées par les Associations, "irréductible Illangeoise" ou non.

Après Notre-Dame-des-Landes...Notre-Dame-d'Illange...s'apprête peut-être à sortir de sa grotte, qui sait ?

Au moment où je conclus ce billet, 700 scientifiques Français lancent un appel à nos dirigeants politiques.

Monsieur le Maire, je n'ai pas d'enfant mais j'ai tout ceux des AUTRES, qu'allons nous leur laisser...

La seule lecture de l'Avis délibéré sur le projet d'exploitation d'une installation de production d'isolant laine de roche de la MRAe du 8 août 2018 devrait nous obliger à prendre le temps d'une réflexion et d'une concertation plus aboutie.

Monsieur le Maire, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Je fais demande ce jour d'une prolongation de l'enquête publique au Préfet et au Commissaire Enquêteur.

Sincères salutations,

----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] Implantation d'une usine Knauf à Illange

Date :Tue, 11 Sep 2018 16:21:21 +0200

De :

Pour :pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr

Je me permets de vous dire mon opposition à cette implantation. Cette usine fabrique des isolants à base de laine de roche, ce produit est obsolète, les isolants d'avenir seront végétaux. Le processus de fabrication est polluant alors que nous sommes déjà dans une zone où la qualité de l'air est médiocre, voire mauvaise. De plus les transports se feront en camion sur un réseau routier (en particulier l'A31) plus que saturé.

Avec mes meilleures salutations

----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] enquête publique - Illange, Sté Knauf Insulation SPRL

Date :Tue, 11 Sep 2018 17:35:42 +0200

De :

Pour :<pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir prendre en considération les quelques remarques suivantes, concernant le projet d'implantation d'une unité de fabrication de laine de roche à Illange.

La fabrication de laine de roche étant productrice de nombreuses substances polluantes et toxiques pour les organismes vivants, cette installation ne devrait, à mon sens, pas obtenir l'autorisation de fonctionner avant que soient données toutes les assurances que pas une de ces substances ne sera rejetée dans l'atmosphère.

Cela supposerait certes de lourds investissements et des innovations technologiques, mais la santé publique est à ce prix, un prix qui, je pense, ne se discute pas.

Même si l'on admet des normes légales, c'est-à-dire certains seuils supportables de pollution, il conviendrait au moins, dans le cas de cette installation particulière, d'exiger que soient abaissés les seuils de rejets tolérables parce que la qualité de l'air dans le sillon Metz-Luxembourg souffre déjà d'une sévère dégradation due au trafic routier en constante augmentation, et qu'il serait dangereux, à l'égard de la santé des habitants, d'y ajouter celle que causerait cette usine, même en respectant les normes actuellement en vigueur.

Enfin, la trop grande proximité du site choisi pour l'implantation de cette usine avec des zones urbaines à forte densité augmenterait en outre l'impact de cette pollution de l'air sur la santé générale des habitants ; en l'état, cette usine devrait, dans tous les cas, être localisée à distance suffisante pour qu'aucun rejet retombe sur quelque présence humaine que ce soit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,



----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] Projet Knauf - Demande de Rdv
Date :Wed, 12 Sep 2018 14:02:50 +0000 (UTC)
De :
Pour :pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur JC BRULE,

Cher Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours relative au projet KNAUF, en tant que riverain de la commune de Bertrange, et ensuite de vos sollicitations hier en séance publique pour recueillir d'avantages de commentaires de nature technique, je sollicite un rendez-vous auprès de vous.

Je vous précise ne pas être par principe opposé à ce projet, mais certaines améliorations peuvent encore y être apportées, sans coût supplémentaire pour l'entreprise, et qui pourrait grandement contribuer à améliorer l'acceptabilité du projet pour la majorité des riverains.

Ma démarche se veut purement technique, factuelle.

Enfin j'ai professionnellement un profil au fait des problématiques juridiques, environnementales et techniques sur ce type précis de projet pour être un acteur actif et de longue date de la réglementation européenne, nationale et de sa mise en œuvre. Je pense ainsi pouvoir mettre à profit mon expertise dans une démarche constructive sur ce projet dans l'intérêt de l'ensemble des parties concernées.

Je vous remercie de vos propositions de rendez-vous n'étant pas en mesure d'assister aux 2 dernières permanences ouvertes.

Je vous adresserai par ailleurs en amont une note synthétique des différents points et propositions afin de rendre notre échange plus efficace. Si votre agenda le permet 1h suffira, à défaut je m'adapterai au temps moindre que vous voudrez bien m'accorder.

Par avance merci de votre attention.



----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] Avis enquête publique usine Knauf Insulation SPRL

Date :Thu, 13 Sep 2018 00:17:48 -0700

De :

Pour :pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur

Habitant à Bertrange, vous trouverez ci-après mes observations liées directement ou indirectement au projet déconstruction de la nouvelle usine sur le territoire de la commune d'Illange.

D'une part difficile d'apporter un avis tranchant ne sachant pas le réel processus fabrication avec les taux rejets qui seront mis en oeuvre par cette usine donc on ne peut supposer qu'elle devra respecter les normes environnementales en vigueur cela semble évident, faisons confiance aux autorités de contrôles réglementaires agréées ,

D'autre part il faudra mettre en évidence les impacts transports routiers supplémentaires ,Bertrange se situant une fois de plus directement concerné par le flux des véhicules transit ou apport surcharge de l'A31. Comme vous le savez la traversée de Bertrange est déjà saturée aux heures de pointes,l'A31 en permanence.

Par conséquent je souhaite que le projet contournement 2x2voies prévu initialement entre Illange /Ay mis en stand by jusqu'à présent soit effectivement engagé pour le développement court terme et moyen terme de cette méga zone industrielle.

J'en profite pour relancer la mise en oeuvre d'infrastructures anti bruit au sujet des nuisances sonores de l'A31que nous subissons en permanence de façon infernales et continuelles depuis tant d'années sans prise de considération du réel problème envers les habitations proches.

Restant dans l'attente de vous lire

Cordialement



----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] Observations pour joindre à l'enquête d'utilité publique concernant le projet d'implantation de l'usine Knauf à Illange.

Date :Thu, 13 Sep 2018 10:44:53 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour :pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr

Copie à :jc.brule@numericable.fr

Yutz le 13 septembre 2018.

Monsieur le Prefet,

et Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Veillez trouver ci-joint mes observations à joindre au Registre de l'enquête d'utilité publique concernant le projet d'implantation de l'usine Knauf à Illange ainsi que sur le site prévu à cet effet.

En vous remerciant, recevez, Madame ou Monsieur, mes meilleures salutations.

13 septembre 2018.

Pour le registre d'enquête d'utilité publique concernant le projet d'implantation de l'Usine Knauf à Illange.

* La pollution de l'air provoque déjà la mort de plus de 48 000 personnes par an en France d'après l'EQIS (Évaluation Quantitative de l'Impact Sanitaire de la pollution atmosphérique) en date du 21 juin 2016 et réalisée par « Santé Publique France ». C'est un établissement public administratif, sous tutelle du Ministère chargé de la Santé.

* La zone où Knauf veut s'installer est déjà classée à l'indice 21 de pollution de l'Air (la limite à ne pas dépasser est 20. Au-delà il y a danger pour la santé) d'après les études du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère).

* Au Palmarès de l'écologie établi pendant 10 ans (avec des critères de plus en plus fins) par l'hebdomadaire La Vie et France Bleu, le département de la Moselle est situé à la 72ème place concernant l'écologie prise dans sa globalité. Et Concernant la qualité de l'air nous sommes 92ème sur 95 départements. Il s'agit du dernier classement, réalisé au bout des dix ans, paru en novembre 2016.

* Il faut arrêter la politique des seuils autorisés et exiger une tolérance, une pollution zéro dans cette zone. Mieux encore, créer des emplois pour lutter contre la pollution déjà existante.

* Cette pollution est énorme au niveau de toute la planète et particulièrement dans la zone du projet d'implantation de Knauf. Il suffit d'écouter ce qui se passe un peu partout à cause des dérèglements climatiques pour se rendre compte de la gravité de la situation. A-t-on oublié la violence des tempêtes de 1990 ?

* Même si l'usine Knauf avait de faibles rejets dans l'atmosphère (ce dont je doute fortement au vu des analyses indépendantes qui ont motivé le refus du Luxembourg) cela se rajouterait à une situation déjà intolérable.

En conséquence je vous demande de tout faire pour que cette usine Knauf ne s'installe ni à Illange ni ailleurs.

13 septembre 2018.

Pour le registre d'enquête d'utilité publique concernant le projet d'implantation de l'Usine Knauf à Illange.

* La pollution de l'air provoque déjà la mort de plus de 48 000 personnes par an en France d'après l'EQIS (Évaluation Quantitative de l'Impact Sanitaire de la pollution atmosphérique) en date du 21 juin 2016 et réalisée par « Santé Publique France ». C'est un établissement public administratif, sous tutelle du Ministère chargé de la Santé.

* La zone où Knauf veut s'installer est déjà classée à l'indice 21 de pollution de l'Air (la limite à ne pas dépasser est 20. Au-delà il y a danger pour la santé) d'après les études du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère).

* Au Palmarès de l'Écologie établi pendant 10 ans (avec des critères de plus en plus fins) par l'hebdomadaire La Vie et France Bleu, le département de la Moselle est situé à la 72ème place concernant l'Écologie prise dans sa globalité. Et **Concernant la qualité de l'air nous sommes 92ème sur 95 départements.** Il s'agit du dernier classement, réalisé au bout des dix ans, paru en novembre 2016.

*** Il faut arrêter la politique des seuils autorisés et exiger une tolérance, une pollution zéro dans cette zone. Mieux encore, créer des emplois pour lutter contre la pollution déjà existante.**

* Cette pollution est énorme au niveau de toute la planète et particulièrement dans la zone du projet d'implantation de Knauf. Il suffit d'écouter ce qui se passe un peu partout à cause des dérèglements climatiques pour se rendre compte de la gravité de la situation. A-t-on oublié la violence des tempêtes de 1990 ?

* Même si l'usine Knauf avait de faibles rejets dans l'atmosphère (ce dont je doute fortement au vu des analyses indépendantes qui ont motivé le refus du Luxembourg) cela se rajouterait à une situation déjà intolérable.

En conséquence je vous demande de tout faire pour que cette usine Knauf ne s'installe ni à Illange ni ailleurs.

